

Des passeports pour organiser l'aide et la coopération

Sylvain Connac

Un des outils connus simplifiant la mise en place du plan de travail au sein d'une classe est ce que nous nommons le « passeport ». Il sert à organiser et fluidifier les nombreuses demandes d'aide qui émanent du travail personnel d'élèves en classe coopérative.

13

Passeport de classe
Année scolaire 2014/2015

Nom ... Prénom ...

J'ai besoin d'aide.

- J'ai d'abord essayé tout seul
- J'ai quelque chose de précis à te demander
- Je ne veux pas la solution
- Je suis prêt à mettre de la bonne volonté

 Signature :

Passeport de classe
:: URGENT ::

Nom ... Prénom ...

J'ai besoin d'aide.

- J'ai d'abord essayé tout seul
- J'ai quelque chose de précis à te demander
- Je ne veux pas la solution
- Je suis prêt à mettre de la bonne volonté

 Signature :

Recto et verso

En début d'année, chaque élève en reçoit un, il y inscrit son nom et son prénom. Lorsque son travail ou ses préoccupations scolaires nécessitent l'intervention d'un membre de la classe (l'enseignant, mais aussi le chargé des fiches, celui qui fournit des explications sur les ordinateurs, quelqu'un en mesure d'expliquer la reconnaissance du verbe, ...) et lorsque celui-ci est déjà occupé par un autre enfant ou une autre tâche, il dépose à ses côtés son passeport et attend d'être appelé. Pendant ce temps, il peut tenter de résoudre ses difficultés par lui-même ou s'engager dans un autre travail. En tout cas, il ne perd pas son temps et sait qu'il pourra compter sur une aide certaine.

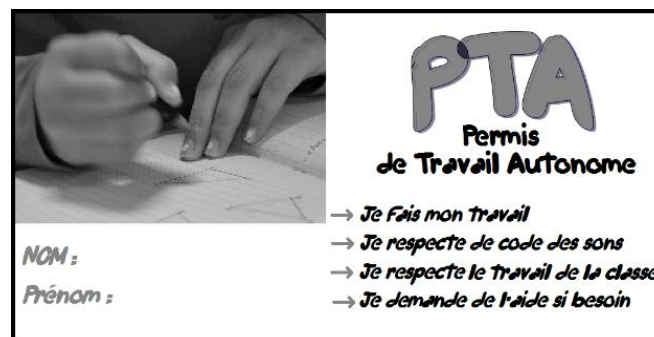
Les travaux de J.Y. Rochex¹ sur l'enseignement en Education Prioritaire ont pu montrer qu'un des facteurs de réussite scolaire était le temps d'exposition des élèves aux apprentissages, c'est-à-dire le temps passé à développer de l'activité intellectuelle, qui peut varier de un à six entre différentes classes. Autant dire que plus un enfant est en situation d'activité et de travail, plus il apprend. A contrario, hormis les temps de pause nécessaires, plus un enfant attend, s'ennuie ou s'engage dans des activités à faible mobilisation cognitive, moins il construit des apprentissages.

Quoi qu'il en soit, l'usage du passeport bannit les files où les élèves sont en situation de passivité et de parasitage, parce que discutant avec les camarades dans la même position que lui.

Avec ce même outil, il est également envisageable de permettre deux types de demandes : celles urgentes et rapides, c'est à dire ne nécessitant pas un long investissement mais débloquent des situations en impasse (l'endroit où une fiche se trouve, la compréhension du sens d'un mot, ...) et celles imposant un temps plus long d'attention (un éclaircissement didactique sur un contenu scolaire, une aide méthodologique pour une recherche documentaire, l'explication d'une notice d'utilisation d'un matériel de classe, ...). C'est la raison pour laquelle il comporte un recto et un verso.

Comme autre effet, le passeport a celui de conduire les enfants à essayer de se débrouiller seuls avant d'avoir à solliciter un tiers. « J'ai d'abord essayé tout seul. » L'indisponibilité momentanée des personnes ressources de la classe, les intervalles de temps entre la demande d'aide et sa concrétisation, sont deux facteurs qui invitent indirectement à devenir autonome en essayant de trouver des solutions satisfaisantes. En classe, cela se traduit par des élèves qui viennent reprendre leur passeport parce qu'ils n'ont plus besoin d'être aidés.

Enfin, le passeport peut servir d'instrument d'accompagnement à l'apprentissage de l'autonomie.



Lorsqu'il prend le nom de PTA (Permis de Travail Autonome), il permet de disposer de certaines libertés dans la classe : se déplacer, échanger avec d'autres, choisir avec qui on souhaite travailler ... Il induit en même temps plusieurs obligations : faire son travail, respecter le calme dans la classe, entretenir l'activité des camarades, demander de l'aide si besoin. Un élève qui ne tiendrait pas ces obligations manifeste un besoin en matière d'apprentissage de l'autonomie, définie comme une capacité d'agir par ses propres moyens en se donnant et en respectant les règles estimées comme les plus appropriées. Il perdrait donc momentanément son PTA, et fonctionnerait de manière ordinaire : il ne peut pas se déplacer sans autorisation, lève la main pour demander de l'aide, dispose d'un accompagnement plus présent de la part de l'adulte, ... Il peut récupérer son PTA au bout d'une période définie par le conseil de classe, sur demande de sa part et approbation par ce même conseil.

Ainsi, par l'intermédiaire de passeports ou PTA, les moments de travaux personnels en classe peuvent devenir de véritables situations de concentration et d'échanges sur les savoirs scolaires. Les risques de délitement de l'activité cognitive sont atténués, principalement au service des élèves les plus fragiles, c'est-à-dire ceux qui en ont le plus besoin.

Texte enrichi, issu de « Apprendre avec les pédagogies coopératives », ESF Editeur, 2009.

¹ Rochex, J.Y., (2002). Les ZEP : vingt ans de politiques et de recherches, *Revue française de pédagogie*, 140, 5-88.